

CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 10 JANVIER 2015

Présents : CHABERT Bernard, BERNARD Jean-Pierre, BRUYERE René, CHAZELLE Gilbert, FAURE Patrice, LABE Jean-Paul, MAGNIN Antoine, MOUTINHO Virginie, OBLETTE Jean-Luc, PION Irène, PLUCHOT Sylvette, RORY Dominique, TEISSIER Françoise

Excusé : BRETHONNIER Anthony

Secrétaire de séance : PLUCHOT Sylvette

Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2014, à l'unanimité des présents,

Conseil municipal : modification du nombre d'adjoints : délibération n° 2015/01

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la démission de Mme Christelle Granier de son poste de troisième adjointe, en date du 1^{er} décembre 2014, ainsi que de son mandat de conseillère municipale. Monsieur le Sous-Préfet de Roanne, dans sa lettre du 10 décembre 2014, nous a informés de son acceptation de cette démission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de réduire le nombre d'adjoints de trois à deux et, en conséquence, de ne pas procéder à l'élection d'un nouvel adjoint, en remplacement de Mme Granier.

Budget Eau Assainissement – Décision modificative N°1 : délibération n° 2015/02

En raison d'un dépassement budgétaire dans la section investissement, Monsieur le Maire propose la modification suivante sur le budget Eau/assainissement :

- Diminution de crédits de 21.00 € sur le compte 21531 (réseau d'adduction d'eau)
- et augmentation correspondante au compte 1641.

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité.

Mouvements de personnel :

A compter du début janvier, Mme Granier est embauchée en CDD, jusqu'au 30 septembre 2015, pour reprendre partiellement le poste de Mme GEAY, à raison de 10 h 40 par semaine, les lundi, mercredi et vendredi matin, ainsi que le vendredi après-midi.

Mme Geay continue à assurer ses fonctions à raison de 5 h 20 par semaine, les mardi et jeudi matins.

Situation de Mme Renée EPINAT

Mme René EPINAT a été licenciée pour inaptitude physique, le 18 août 2014. Après calculs effectués par le Centre de gestion 42, il lui a été attribué, par la commune de Saint-Jodard, une indemnité de licenciement de 7 461,41 €.

Les pièces de son dossier ont été transmises via le CDG 42 au Centre de gestion de La Rochelle, en vue du calcul des allocations de retour à l'emploi. Mme EPINAT bénéficiera de 1095 jours d'allocations d'aide au retour à l'emploi, d'un montant de 22.06 € par jour, soit 661.80 € pour les mois de 30 jours.

Du fait de son statut de fonctionnaire territoriale, ces allocations sont à la charge de la commune.

Congés maladie

Mme BARLERIN est en congé maladie depuis le 3 décembre. Son congé a été prolongé jusqu'au 16 janvier inclus. Dans l'attente de son retour, l'intérim est partiellement assuré par Mmes Hardy et Granier.

Mme PICARLES est en congé maladie depuis le 3 décembre. Son congé a été prolongé jusqu'au 7 février inclus. Mme André et Mlle Iffly assurent son remplacement.